

Hans Barth

Louis Agassiz : un déséquilibré?
Réponse à Jean-Pierre Jelmini.

- **Extrait de l'interview de J.-P. Jelmini (L'Hebdo, 17-11-2010)**
- **Lettre de lecteur de Hans Barth**
- **Agassiz, Louis. In: J.-P. Jelmini, Neuchâtel 1011-2011. Ed. Attinger et Ville de Neuchâtel. Nov. 2010.**
- **L'interview de J.-P. Jelmini (L'Hebdo, 17-11-2010)**

M. Jean-Pierre Jelmini

né en 1942, licencié ès lettres, professeur de gymnase. De 1972-2000 conservateur du Musée historique et archiviste communal, puis directeur du Musée d'art et d'histoire.

Il a présidé: la Société cantonale d'histoire et d'archéologie, le Musée neuchâtelois, la Revue d'histoire régionale, l'Association des musées suisses, le Groupement des musées neuchâtelois et l'Institut neuchâtelois.

Il vient de publier un livre sur:

"Neuchâtel 1011-2011: mille ans, mille questions, mille réponses.",
Hauterive: G. Attinger, 2010.

M. Luc Debraine

a interviewé M. Jean-Pierre Jelmini (voir L'Hebdo, 17-11-2010)
et lui a posé la question suivante:

Luc Debraine :

N'êtes-vous pas parfois trop complaisant envers les héros de votre histoire? Le grand naturaliste Louis Agassiz, par exemple, a aussi été un raciste viscéral, ce que vous omettez de préciser.

Jean-Pierre Jelmini:

Je suis d'avis que l'histoire ne doit pas être remise en question sur un tel plan. Surtout lorsqu'elle concerne quelqu'un qui n'est plus là pour se défendre. La question que je me pose toujours en pareille circonstance est celle de l'anachronisme. Est-ce que, à son époque, Agassiz avait l'outillage mental nécessaire à un jugement équilibré sur la question? Ou non?

Aujourd'hui, on débaptise une montagne parce qu'elle porte le nom d'Agassiz. Mais c'est une affaire de moralistes, pas d'historiens. C'est comme de demander aujourd'hui pardon pour l'Inquisition. Nous ne devrions pas attribuer de rôle rétroactif à l'histoire. Ce qui n'empêche pas de faire des constats!

Lettre de lecteur, envoyé à L'Hebdo, le 21-11-2010:

Louis Agassiz: un déséquilibré?

Après que le Conseil fédéral ait publiquement condamné (en 2007) Louis Agassiz (1807-1873) pour son racisme viscéral, Jean-Pierre Jelmini continue dans son récent livre sur Neuchâtel à le passer sous silence. Et ceci avec des arguments absurdes (voir: L'Hebdo du 17-11-2010): il faudrait éviter "*la remise en question sur un tel plan*" si la personne "*n'est plus là pour se défendre*". ... applaudissements des Neo-Nazis et autres défenseurs d'Hitler qui n'est "*plus là pour se défendre*". M. Jelmini se pose ensuite la question psycho-historique "*si à son époque, Agassiz avait l'outillage mental nécessaire à un jugement équilibré sur la question? Ou non?*". Agassiz: un déséquilibré? Ce fils de pasteur n'aurait pas pu comprendre ce que Jésus avait compris 2000 ans avant? Et ce que ses contemporains ne cessaient de lui répéter? Ainsi son voisin, le célèbre Théodore Parker qui l'accusait violemment d'être "*le Suisse de l'esclavage*" (1854) et de faire l'affaire des esclavagistes américains. En Europe, la critique contemporaine (!) n'était pas moins perspicace. Ainsi Auguste Laugel l'accuse en 1857 d'avoir "*consenti à prêter sa collaboration à une oeuvre qui [...] n'est en définitive qu'un long pamphlet destiné à défendre l'esclavage; il a fourni une pièce justificative à un livre qui sert une cause détestable*". A la différence des hagiographes neuchâtelois d'Agassiz, des contemporains du raciste étaient scandalisés par le mépris et le dégoût qu'Agassiz manifestait face aux personnes de couleur qu'il considérait comme "*une foule de batards aussi repoussant que les chiens batards*" (1867). Elizabeth Agassiz, l'épouse admirative et totalement dévouée à son mari propagandiste de ce que nous appelons aujourd'hui des crimes contre l'humanité (tel que nettoyage ethnique, l'apartheid, déportation forcée, ban sur la reproduction), se voyait obligée de censurer encore et encore dans sa biographie les pires racismes de son mari. Pour ce travail de censure, elle au moins, avait "*l'outillage mental nécessaire*" que Monsieur Jelmini semble chercher en vain chez Monsieur Agassiz.

Hans Barth

IMPRESSUM

L'Hebdo

Tirage contrôlé
45 784 exemplaires (contrôlé REMP 2010).
Lectorat 218 000 (MACH Basic 2010-2).
ISSN 1013-0691

PONT BESSIÈRES 3, LAUSANNE
Tél. 021 331 76 00 - Fax 021 331 76 01.
Courrier Case postale 6682, 1002 Lausanne.
E-mail hebdo@ringier.ch

Internet www.hebdo.ch
Abonnements Case postale 7289,
1002 Lausanne. Tél. 0848 48 48 02
(tarif normal). De 8 à 18 h.
1 an: Fr. 215.- (étudiants: Fr. 115.-),
6 mois: Fr. 120.- (TVA incl.).
E-mail abos.hebdo@ringier.ch

RÉDACTION

Rédacteur en chef Alain Jeannot.
Rédactrices en chef adjointes
Isabelle Falconnier (société et culture),
Chantal Tauxe (Suisse).

Chef d'édition Pierre-Yves Muller.
Directeur artistique Marc Borboën,
Julie Berclaz (adjointe).

Cheffe photo Catherine Wacker.
Responsable rubrique économie Cyril Jost.

Rédacteurs Linda Bourget, Luc Debraine,
Mireille Descombes, Antoine Duplan,
Elisabeth Gordon, Michel Guillaume, Philippe Le Bé,
Sylvie Logean, Christophe Passer, Sabine Piroit,
Matthieu Ruf, Tasha Rumley, Christophe Schenk,
David Spring, Patrick Vallérian, Julie Zaugg.

Producteur Forum des 100
Bruno Giussani.

Berne Case postale 695, 3000 Berne 7.
Tél. 031 312 07 34.

Bienne Tél. 032 322 35 42 - Fax 032 322 35 44.

Correction Laurent Rochat (responsable),
Olivier Kahn, Fabienne Trivier.

Conception graphique Rampazzo & Associés.
Graphisme Mélody Auberson, Pierre Grossen,
Fanny Tinner.

Photo Matthias Rihs.

Collaborateurs Peter Bodenmann, Mix & Remix,
Jacques Neiryck, Jacques Pilet, Charles Poncet,
Dominique Rosset.

Responsable des pages «Finance»
Geneviève Brunet.

Secrétariat Véronique Puhlmann-Moret
(assistante du rédacteur en chef),
Sophie Graf, Aline Hofler.

Marketing Yvonne Braun (responsable),
Sophie Kart.

ÉDITIONS RINGIER ROMANDIE

Pont Bessières 3, Case postale 7289,
1002 Lausanne.
Tél. 021 331 70 00 - Fax 021 331 70 01.

Directeur Daniel Pillard.

Directeur de la publicité Patrick Zanello.
Directrice du marketing Faridée Visinand.

PUBLICITÉ

Suisse romande Pont Bessières 3,
Case postale 7289, 1002 Lausanne.
Tél. 021 331 70 00 - Fax 021 331 71 21.

E-mail publicite@ringier.ch
Internet www.go4media.ch

Key account manager Davide Grassi Pirrone.
Administration Antoine Paillette.

PUBLICITÉ

Suisse alémanique Brühlstrasse 5,
4800 Zofingen.
Tél. 062 746 31 11 - Fax 062 746 37 84.

E-mail AnzRomandie@ringier.ch
Internet www.go4media.ch

Key account manager Estelle Hengy.
Administration Doris Greber.

MARKETING

Alexandra Cordey, Isabelle Davoil, Corinne Devaux,
Vanessa Hambaryan, Jérôme Paoli.

Impression Ringier Print Zofingen AG.

Société éditrice Ringier Romandie, Lausanne
(Ringier SA).

Notification des participations importantes au sens de l'art. 322 CP:
Additive Productions AG, Betty Bossi Verlag AG, Bolero Zeitschriftenverlag AG, ER
Publishing SA, Geschenksidee.ch GmbH, Good News Productions AG, GRUNDY
Schweiz AG, Invention AG, RRP Ringier Kommunikation AG, 20 Media SA, Mediamat
AG, media swiss ag, Original SA, Prevision AG, Presso TV AG, Radio AG, Radio 2 AG,
Rivision AG, Sat.1 (Schweiz) AG, SMD Schweizer Mediendatenbank AG,
SMB Schule für Medienintegration AG, Teleclub AG, Zana Media AG
Ringier France SA, Ringier Publishing GmbH, Justo Kommunikation GmbH, Ringier
Rheinfelden B.V., Ringier C.R.S., Ringier Media KH, Europress KRL, Euromedia B.V.,
Neopostadag JSC, Ringier Slovakia s.r.o.,
Ringier Pacific Ltd., Ringier Print (HK) Ltd., Beijing Ringier International Advertising
Co. Ltd., Ringier Vietnam Company Ltd.



Neuchâtel: 1000 ans d'histoire L'Hebdo N° 46

JUGER AGASSIZ

Après que le Conseil fédéral a publiquement condamné (en 2007) Louis Agassiz (1807-1873) pour son racisme viscéral, Jean-Pierre Jelmini continue, dans son récent livre sur Neuchâtel, à le passer sous silence. Et cela avec des arguments absurdes: il faudrait éviter «la remise en question sur un tel plan» si la personne «n'est plus là pour se défendre». (...) Applaudissements des néonazis et autres défenseurs d'Hitler qui n'est «plus là pour se défendre». M. Jelmini se pose ensuite la question psychohistorique «si à son époque, Agassiz avait l'outillage mental nécessaire à un jugement équilibré sur la question? Ou non?». Agassiz: un déséquilibré? Ce fils de pasteur n'aurait pas pu comprendre ce que Jésus avait compris 2000 ans avant? Et ce que ses contemporains ne ces-

saient de lui répéter? Ainsi son voisin, le célèbre Théodore Parker qui l'accusait violemment d'être «le Suisse de l'esclavage» (1854) et de faire l'affaire des esclavagistes américains. En Europe, la critique contemporaine (!) n'était pas moins perspicace. Ainsi Auguste Laugel l'accuse en 1857 d'avoir «consenti à prêter sa collaboration à une œuvre qui [...] n'est en définitive qu'un long pamphlet destiné à défendre l'esclavage; il a fourni une pièce justificative à un livre qui sert une cause détestable.» A la différence des hagiographes neuchâtelois d'Agassiz, des contemporains du raciste étaient scandalisés par le mépris et le dégoût qu'Agassiz manifestait face aux personnes de couleur qu'il considérait comme «une foule de bâtards aussi repoussants que les chiens bâtards» (1867). Elizabeth Agassiz, l'épouse admirative et totalement dévouée à son mari propagandiste de ce que nous appelons aujourd'hui des crimes contre l'humanité (tels que le nettoyage ethnique, l'apartheid, la déportation forcée, le ban sur la reproduction), se voyait obligée de censurer encore et encore dans sa biographie les pires racismes de son mari. Pour ce travail de censure, elle, au

moins, avait «l'outillage mental nécessaire» que Monsieur Jelmini semble chercher en vain chez Monsieur Agassiz. ◊

Hans Barth, Fribourg

Jean-Pierre Jelmini : Neuchâtel 1011 – 2011. Mille ans – Mille questions – Mille et une réponse. Editions Attinger. Hauterive (NE) et Ville de Neuchâtel, Nov. 2010. 545 pages.

A la page 16:



Louis Agassiz, jeune.

10. Agassiz Louis (1807-1873) (espace Louis-Agassiz) — Ce savant de réputation internationale est né à Môtier (Vully) où son père était pasteur. Devenu docteur en sciences et en médecine après de brillantes études en Allemagne, il travaille avec Cuvier à Paris. En 1832, il est appelé à Neuchâtel pour enseigner au **Gymnase** puis, dès 1838, à l'**Académie** nouvellement créée. C'est à Neuchâtel qu'il publie ses grandes études illustrées sur les poissons fossiles et les échinodermes. Il y met également au point la théorie glaciaire par laquelle il démontre que les glaciers des Alpes s'étendaient autrefois sur d'immenses territoires dont ils se sont retirés très progressivement. Il en communique la teneur pour la première fois lors de la séance de la Société helvétique des sciences naturelles tenue à Neuchâtel en 1837. Cette découverte – qu'il était en organisant des expéditions dans les massifs alpins – lui vaut une immense célébrité et, parti en Amérique pour une tournée de conférences en 1846, il s'installe dans ce pays où il enseigne les sciences naturelles et la géologie à l'Université de Cambridge (Massachusetts). Bien que sollicité pour succéder à Cuvier ou pour occuper une chaire de l'École polytechnique de Zurich, il opte définitivement pour les USA et il s'y marie en 1851. Très attaché à l'idée du créationnisme, Agassiz se montre un des plus farouches adversaires des thèses évolutionnistes de Darwin. Il n'en conserve pas moins une très grande notoriété populaire, que confirment en 1873 les obsèques retentissantes qui lui sont faites à Cambridge et auxquelles le vice-président des États-Unis, Henry Wilson, représente personnellement le président Ulysses Grant.

L'interview de Jean-Pierre Jelmini dans L'Hebdo 17-11-2010:

Neuchâtel 1000 ans d'histoire

Par LUC DEBRAINE - Mis en ligne le 17.11.2010 à 16:01

Dans un livre passionnant, l'historien Jean-Pierre Jelmini distille en 1000 articles la somme de connaissances qu'il a acquises durant sa vie au service de la Ville de Neuchâtel. Une approche aimable et érudite, à l'image de l'auteur.

Zut ! Oui, parfaitement, Jean-Pierre Jelmini achève sa somme érudite sur la ville de Neuchâtel par cette brève onomatopée. Une drôle de manière de mettre un point final à un recueil de 1000 articles dédiés à 1000 ans d'histoire, dites-vous? Du tout: ce «zut» espiègle donne le ton d'un merveilleux livre, à la fois vif, élégant et accessible.

Il dit bien sûr la frustration de l'auteur de ne pas pouvoir en dire davantage sur Neuchâtel, au destin à nul autre pareil en Suisse. Il dit aussi que le livre n'est pas une encyclopédie aussi exhaustive qu'exténuante, ni, à l'autre pôle du savoir, d'un énième dictionnaire amoureux.

Certes, les 1000 bornes posées par Jean-Pierre Jelmini sur le chemin de l'histoire neuchâteloise procèdent d'un choix subjectif. Elles jalonnent pourtant avec rigueur un ensemble de connaissances accumulées par un historien qui a passé sa vie au service de la belle ville plantée entre lac et Jura.

Le volumineux ouvrage, riche également d'un millier d'illustrations, s'adresse d'abord à ceux qui ont été Neuchâtelois, le sont ou le deviendront un jour. Le livre n'a d'autre but, comme l'écrit Jean-Pierre Jelmini, de restituer aux habitants du chef-lieu «les mille facettes de leur histoire, qui ne sont rien de moins, en définitive, qu'un reflet intime et familier de la grande».

La grande histoire, en effet, souffle à chaque coin de page. Au Moyen Age comme pendant les Lumières, les grandes dynasties européennes se sont relayées dans l'exigu territoire protestant. Neuchâtel 1011-2011 est aussi une grande épopée commerciale et intellectuelle marquée par des personnalités hors norme, comme les Pury, Suchard et Piaget, dont le rayonnement est encore mondial.

La chronique millénaire de Jean-Pierre Jelmini, qui sort cette semaine en librairie, vaut surtout par son pragmatisme éclectique. Elle s'intéresse aux noms de rues comme aux personnages importants, aux édifices remarquables comme aux monuments étonnants, au lac et aux cours d'eau, aux industries, aux institutions, aux associations, bref à tout ce qui peut permettre de mieux comprendre une histoire de mille ans.

On l'aura compris: l'épaisseur de cet ouvrage à mille entrées est d'abord humaine. Interview.

D'où est venue l'idée de «Neuchâtel 1011-2011»?

Assez tôt, je me suis dit que je passerais une moitié de ma vie à apprendre, et l'autre à restituer. J'ai effectivement beaucoup appris sur Neuchâtel dans ma carrière professionnelle, ne serait-ce que pendant les presque trente années passées à la tête du Musée d'art et d'histoire. J'ai toujours été frappé par les personnes qui accumulent un savoir considérable dans leur vie, mais l'emportent avec eux dans la tombe faute de l'avoir transmis à un moment donné. Je trouve ce genre de perte terrible. Il y a donc à la base de ce livre une simple mais forte volonté de transmission. C'est le point d'orgue de ma vie professionnelle.

Il y a aussi les mille ans de l'histoire d'une ville, non?

Bien sûr. Mais ce genre de célébration repose toujours sur des bases hasardeuses. Il y a cinq ans, j'ai moi-même averti les autorités de l'arrivée de cette date anniversaire. Celle-ci repose sur la première mention écrite du nom de Neuchâtel. En l'occurrence l'acte de donation de Rodolphe III de Bourgogne à sa femme Ermengarde. Neuchâtel y figure aux côtés d'Aix-les-Bains, Annecy, du Grand-Saint-Bernard et surtout d'Auvergnier et de Saint-Blaise, ce qui a permis d'identifier le Novum Castellum en question.

Ce millénaire sera célébré d'avril à septembre 2011. Il y aura une trentaine de manifestations au programme. Mais la Ville seule est concernée. L'Etat de Neuchâtel n'était pas intéressé par la commémoration commune de ce millénaire, ni d'ailleurs Auvergnier et Saint-Blaise qui le célébreront de leur côté.

Quelle forme avez-vous voulu donner à cet ouvrage?

La plus aimable possible. J'ai toujours été passionné par la vie ordinaire et la vulgarisation du savoir historique. Je ne voulais surtout pas écrire une encyclopédie exhaustive des mille ans de Neuchâtel, ou un ouvrage universitaire. Je m'adresse ici aux personnes qui ont vécu à Neuchâtel, qui y vivent, ou y vivront un jour. J'ai donc opté pour le

principe de 1000 ans d'histoire en 1000 questions abordées par ordre alphabétique.

Au fond, il faut prendre ce livre comme un ami qui vous accompagne. Il vous donne des pistes plutôt que de vous apporter des réponses définitives. Il n'a d'autre but que de partager un peu de mon savoir avec le plus grand nombre. Comme d'expliquer trois cents noms de rues. Ou de dire quels artistes ont signé les oeuvres d'art disposées dans l'espace public.

Il y manque sans doute une vraie chronologie historique. Mais l'ensemble des articles permet, je crois, de se faire une bonne idée du millénaire écoulé.

Qu'a-t-elle d'unique, ou de différente, cette histoire millénaire?

Le fait par exemple que Neuchâtel n'ait quitté son système féodal qu'en 1848. Ce confetti de 40 km sur 20 km, dont les frontières restent inchangées depuis des siècles, a été une principauté du XVIIe au XIXe siècle. Après la Révolution française et le Traité de Vienne, Neuchâtel a eu envie de devenir suisse. Si bien qu'elle a eu pendant quelques dizaines d'années une double appartenance presque schizophrène: à la fois canton suisse et principauté prussienne.

En 1856, huit ans après la Révolution de 1848 et l'installation de la République, des royalistes ont tenté de reprendre le pouvoir, mais sans succès. Ils ont alors été emprisonnés, ce qui a provoqué la colère de la Prusse, la mobilisation des troupes suisses au bord du Rhin et presque une guerre européenne. C'est tout de même pas mal pour un confetti de l'histoire...

Quelle influence cette histoire a-t-elle eue sur le caractère des Neuchâtelois?

Ils se sont habitués par la force des choses aux changements de pouvoir. Des seigneurs de Fribourg, Bourgogne, d'Orléans ou de Prusse se sont succédé au pouvoir. Cette multiplicité de provenances a forgé des aptitudes à la conciliation, au compromis, au rôle d'intermédiaire. Ce talent pour la négociation s'est incarné au Conseil fédéral avec les Numa Droz, Petitpierre, Graber, Aubert et Felber.

Neuchâtel a toujours eu une attitude ouverte, en particulier sur l'Europe. Songez qu'au XIVe siècle, un Philippe de Hochberg administrait depuis Montpellier le comté de Neuchâtel tout en étant lieutenant du roi en Languedoc et gouverneur de Provence. Autre exemple d'ouverture: le droit de vote attribué dès 1849 aux étrangers.

A quelle autre caractéristique historique penseriez-vous?

Au protestantisme. L'attachement à la religion réformée est vraiment une marque de fabrique neuchâteloise. Cet attachement a notamment nourri un grand sens du commerce. Comme un Max Weber, je pense que l'économie se développe plus facilement dans une éthique protestante.

Gagner de l'argent n'y est pas aussi culpabilisant que dans la religion catholique. Le terrain neuchâtelois est ainsi favorable aux affaires. C'est ainsi qu'un Suchard peut ouvrir un magasin de chocolat dans une ville qui compte alors à peine 4000 habitants, mais lui permet pourtant de rapidement bâtir un empire industriel.

Et la maîtrise de la langue française?

Elle remonte, à mon sens, au règne des Orléans aux XVIe et XVIIe siècles. A l'époque, comme le peuple, les autorités de Lausanne ou Genève parlaient patois. Les édiles neuchâtelois s'exprimaient en revanche et par force en français de France. C'est resté une borne milliaire: à Neuchâtel, on parle français!

Plus généralement, le système éducatif neuchâtelois s'est toujours distingué par sa qualité. Au point qu'un Pierre Caspard, l'actuel directeur du Service de l'histoire de l'éducation en France, estime que le système éducatif neuchâtelois était le plus avancé d'Europe au XVIIIe siècle.

Pour quelle raison?

La mise en place de ce système éducatif revient à la principauté au XVIIIe siècle. Mais il est aussi la conséquence de l'influence conjuguée des pasteurs, des milieux philosophiques et des commerçants à l'époque. L'insistance sur l'enseignement de l'histoire ou de la géographie a été très précoce.

N'êtes-vous pas parfois trop complaisant envers les héros de votre histoire? Le grand naturaliste Louis Agassiz, par exemple, a aussi été un raciste viscéral, ce que vous omettez de préciser.

Je suis d'avis que l'histoire ne doit pas être remise en question sur un tel plan. Surtout lorsqu'elle concerne quelqu'un qui n'est plus là pour se défendre. La question que je me pose toujours en pareille circonstance est celle de l'anachronisme. Est-ce que, à son époque, Agassiz avait l'outillage mental nécessaire à un jugement équilibré sur la question? Ou non?

Aujourd'hui, on débaptise une montagne parce qu'elle porte le nom d'Agassiz. Mais c'est une affaire de moralistes, pas d'historiens. C'est comme de demander aujourd'hui pardon pour l'Inquisition. Nous ne devrions pas attribuer de rôle rétroactif à l'histoire. Ce qui n'empêche pas de faire des constats!

Expo.02 a-t-elle été un événement signifiant à l'aune du millénaire neuchâtelois?

Elle a assurément été un temps fort de notre histoire. L'Expo.02 a attiré 10 millions de personnes à Neuchâtel. Elle a marqué les mentalités et le paysage, suscité des souvenirs impérissables. Elle a été ressentie ici très positivement, comme un événement unique.

Mais elle aurait pu être pour la ville l'occasion d'un redémarrage beaucoup plus fort. Or cette chance n'a pas été saisie au vol. Car à l'extérieur, surtout du côté de l'arc lémanique et de Genève, l'Expo.02 a été méprisée. Il n'y pas eu de large consensus autour d'un projet ressenti comme neuchâtelois. Si bien que ses retombées en termes de dynamique collective ont été limitées.

Si vous deviez retenir dix entrées emblématiques parmi les mille de votre livre, lesquelles choisiriez-vous?

Je prendrais l'article sur Rodolphe III de Bourgogne, tout de même à la source de cette histoire. Celui sur les dynasties régnantes aussi: des Neuchâtel aux Fribourg, des Orléans au Hohenzollern... Et la Réforme, bien sûr.

Les vignes, aussi: les propriétés viticoles ont été le socle de la richesse économique de la ville. Les rives, car le développement de Neuchâtel s'est fait sur le lac, au point de doubler, voire tripler sa surface initiale. La navigation, essentielle à l'expansion de Neuchâtel, en direction du nord comme du sud. La société typographique, symbole de la pensée au XVIIIe siècle. DuPeyrou, un personnage clé de l'esprit du XVIIIe siècle, qui a entre autres construit la plus belle maison de la ville.

Les maquettes que j'ai fait réaliser à la fin des années 1990, avec le même souci de transmission que ce livre: elles montrent le développement de la cité au cours des siècles. Et Xamax, tout de même un sacré morceau de notre histoire récente!

Quels pans de l'histoire neuchâteloise restent encore à investiguer en profondeur?

Il y aurait sans doute l'aspect économique du destin de David de Pury au XVIIIe siècle. A Lisbonne, il a par exemple obtenu le monopole de l'importation des diamants, pierres précieuses et du bois en provenance du Brésil. Les archives qui concernent cet aspect de sa vie sont au Portugal.

C'est une extraordinaire histoire de réussites et de faillites personnelles. Il y aurait aussi le destin à la fin du XIXe siècle de la fabrique horlogère Perret, où pour la première fois on a fabriqué sous le même toit et de manière mécanique la totalité des pièces d'une montre. Il reste beaucoup à faire et c'est tant mieux!

Neuchâtel 2011-2011. De Jean-Pierre Jelmini, éd. Attinger.

JEAN-PIERRE JELMINI

Né en 1942 au Val-de-Travers, Jean-Pierre Jelmini s'est formé à Travers, Genève et Neuchâtel, où il a obtenu une licence ès lettres. Après avoir enseigné à Saint-Aubin et au Gymnase de Neuchâtel, il s'est mis au service du chef-lieu de son canton. **De 1972 à 2000**, Jean-Pierre Jelmini a été conservateur du Musée historique et archiviste communal, puis directeur du Musée d'art et d'histoire. Il a entre autres présidé la Société cantonale d'histoire et d'archéologie, le Musée neuchâtelois, la revue d'histoire régionale, l'Association des musées suisses, le Groupement des musées neuchâtelois et l'Institut neuchâtelois. Pour mieux se consacrer à ses travaux sur les institutions et mentalités du canton, Jean-Pierre Jelmini a pris une retraite anticipée en 2000. La même année, **l'historien a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Neuchâtel** pour, dixit, «son éminente contribution à la muséographie de l'histoire et son incessant travail de vulgarisation».

QUELQUES DATES CLÉS

1011 Première mention de novum castellum regalissimam sedem.

1150 Apparition de la maison de Neuchâtel.

1214 La ville reçoit une charte de franchises.

- 1395** Le comté passe aux mains des Fribourg-en-Brigau.
- 1458** La maison de Hochberg hérite de Neuchâtel.
- 1504** Début du règne des Orléans-Longueville.
- 1530** La Réforme, prêchée par Farel, s'implante à Neuchâtel.
- 1643** Neuchâtel devient une principauté souveraine de la maison d'Orléans.
- 1707** Les Hohenzollern, rois de Prusse, sont élus princes de Neuchâtel.
- 1806** Napoléon Ier offre Neuchâtel au maréchal Berthier.
- 1815** Neuchâtel fait retour aux Hohenzollern tout en devenant canton suisse.
- 1848** Les démocrates instaurent la République et canton de Neuchâtel.
- 1857** Les liens avec les Hohenzollern sont abolis par le Traité de Paris.